

**PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL SUR MER
CANTON DE CAMPAGNE LES HESDIN**

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Gérard VALERI
21 rue d'Artois
62200 Boulogne sur Mer,
désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, chargé de conduire l'Enquête Publique, mentionnée
ci-dessous.

COMMUNE DE GOUY SAINT ANDRE

ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER
la construction d'un séchoir à grain, d'un bâtiment de stockage
d'engrais et de bureaux, par la **Société GROUPE CARRE.**

INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dossier N° E13000098 / 59
Décision du 02 mai 2013 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille
Arrêté d'ouverture d'Enquête publique du 07 mai 2013, N° 2013-136 de Monsieur le
Préfet du Pas de Calais.

du lundi 03 juin au vendredi 05 juillet 2013 inclus

PROCES VERBAL DES OBSERVATIONS
ECRITES ET ORALES

Lors de l'enquête publique achevée le vendredi 5 juillet 2013 à 17 heures,

- 13 personnes ont été reçues :

- Madame DAULT Claudine, (le mardi 11 juin), pour donner un avis défavorable au projet : risques pour le lotissement voisin et le village.
- Monsieur et madame DULOIS GEORIS,
- Monsieur DUQUESNOY,
- Monsieur MASSART DUQUESNOY,
- Monsieur et Madame BONHOMME Michel,
- Madame POLLET Brigitte,
- Monsieur REVILLON Bernard,
- Monsieur et Madame DEVOS Michel.

L'ensemble de ces 10 personnes, (le mardi 11 juin) ont rédigé, en commun, 5 observations relatives :

- à la proximité du stockage d'engrais des habitations,
- au bruit et à la poussière,
- à la construction d'un silo et de ses extensions, alors que les riverains ne peuvent bâtir des dépendances, en dur, sur la même zone,
- à la tenue des promesses écrites dans le résumé non technique, du dossier d'enquête,
- à la possibilité de visiter le site.
- Monsieur MONCLAIRE Gérard, (le mardi 11 juin), pour connaître les dispositions mises en place en ce qui concerne la défense incendie, utilisable pour les besoins du village. (Maisons situées à proximité)
- Madame BIELAWSKI du Groupe CARRE, (le jeudi 25 juin) venue prendre connaissance des premières observations.
- 7 observations écrites ont été consignées, par ces personnes, sur le registre d'enquête publique.
- Dans ce dossier d'enquête publique, a été trouvé l'avis de l'Autorité Environnementale sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter la construction d'un séchoir à grain, d'un bâtiment de stockage d'engrais et de bureaux. Dans ses conclusions générales, l'Autorité Environnementale, a précisé que la qualité du dossier permettait au public, de se prononcer valablement lors de l'enquête publique.

Monsieur le Commissaire Enquêteur a donc porté à la connaissance du représentant du demandeur, la Société GROUPE CARRE, le vendredi 12 juillet à 14h30, en mairie de GOUY SAINT ANDRE, l'ensemble des observations consignées sur le registre d'enquête publique, par les personnes citées dans ce procès-verbal.

La société Groupe Carré, a été invitée, par Monsieur le Commissaire Enquêteur, à produire un mémoire en réponse, que son représentant lui commentera, le lundi 15 juillet à 14h00, en mairie de Gouy Saint André.

PJ : Copie du registre d'enquête publique.

Procès Verbal reçu par :

Le 12 juillet 2013

Le Commissaire Enquêteur

Le 12 juillet 2013

Gérard VALERI

